



Location d air de jeux privé pour anniversaire d enfants

Par **julien38**, le **12/09/2016** à **21:32**

bonjourrnj ai un grand terrain et aimerai le louer avec des prestations pour des anniversaires d enfants avec la presence des parents concerné le mercredi et samedi . j aimerai mettre quelques jeux exterieur . ai je le droit et quelles autorisation demander? a qui? rny a t ils des normes a respecter et a qui les faire valider?dois je ouvrir une entreprise ou autre ? rnj ai la motivation mais je suis novice dans ce domaine.rnnous aimerions faire profiter de notre espace tout en arrondissons nos fin de mois ..rnmerci

Par **Visiteur**, le **12/09/2016** à **22:04**

Bonjour,rnnrnVotre mairie vous informera vis à vis d'un éventuel permis d'aménager.rnAttention, les normes sont drastiques sur le plan de la sécurité des matériels et de leur installation (ancrage par exemple).rnBien entendu, les modules homologués pour un usage "public" coûtent bien plus chers que les balançoires et tobogans que l'on met dans son jardin.rnSi vous pensez faire de la location, il faut à minima monter une micro-entreprise en auto-entrepreneur.rnnPs/ avez vous fait une étude de marché ?

Par **Tisuisse**, le **13/09/2016** à **08:16**

Bonjour,rnnrnEt vous devrez souscrire des assurances spécifique notamment une assurance responsabilité civile professionnelle, c'est obligatoire.